

CHARTRE UNIVERSITAIRE ERASMUS ELARGIE (STAGES D'ETUDIANTS UNIQUEMENT) Formulaire de candidature

Date limite de soumission de la candidature: 30/11/2007

243329-IC-1-2008-1-FR-ERASMUS-EUCP-1

Type de Charte universitaire Erasmus pour laquelle vous posez votre candidature:

Standard

Elargie (stages d'étudiants uniquement)

Elargie (Charte Standard et stages d'étudiants)

Numéro de référence de Charte Universitaire
Erasmus précédente (si c'est le cas) :

XXXXXX-IC-1-200X-1-XX-ERASMUS-EUC-1

Langues de la correspondance: FR

Langue originale de la Déclaration en matière de stratégie Erasmus (EPS) (langues officielles UE): FR

Dans le cas où la langue originale de la Déclaration en matière de stratégie Erasmus (EPS) est autre que l'anglais, le français ou l'allemand, le document doit être fourni aussi dans une de ces trois langues.

Langue de la traduction de la stratégie Erasmus (si applicable) (anglais, français ou allemand) pas applicable

A.1. Identification de l'établissement candidat

Dénomination officielle complète de l'établissement en langue nationale	LYCEE JEHANNE D'ARC
Traduction de cette dénomination en langue anglaise	JEHANNE OF ARC COLLEGE
Code ID Erasmus de l'établissement (par exemple F PARIS333 si disponible)	NEW 2008
Adresse Internet	http://www.lycee-jehannedarc.com

A.2. Identification du représentant légal

Nom et prénom du représentant légal de l'établissement (Chef d'Etablissement)	CHRISTOPHE LEROY		
Titre (facultatif) (e.g. Prof., Dr, etc.)	Prof	Sexe	Masculin
Département / unité	ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR		
Fonction officielle au sein de l'établissement	DIRECTEUR		
Téléphone (y compris indicatifs national et régional)	+33 3 20 28 99 20		
Télécopie (y compris indicatifs national et régional)	+33 3 20 28 99 25		
Courrier électronique (seulement une adresse)	secretariat@lycee-jehannedarc.com		
Adresse légale de l'établissement			
Rue, numéro	106 RUE DE LILLE BP 170		
Code postal & Localité	59202 TOURCOING		
Code pays, Pays	FR, France		

A.3. Coordinateur Erasmus

Nom et prénom	ANNIE ZAKKA		
Titre (facultatif) (e.g. Prof., Dr, etc.)	Prof	Sexe	Féminin
Département / unité	ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR		
Fonction officielle au sein de l'établissement	DIRECTRICE ADJOINTE ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR		
Téléphone (y compris indicatifs national et régional)	+33 3 20 28 99 20		
Télécopie (y compris indicatifs national et régional)	+33 3 20 28 99 25		
Courrier électronique (seulement une adresse)	annie.zakka@gmail.com		
Adresse pour la correspondance			
Rue, numéro	106 RUE DE LILLE BP 170		
Code postal & Localité	59202 TOURCOING		
Code pays, Pays	FR, France		

A.4. Données statistiques sur l'établissement candidat

<i>Les chiffres demandés ne concernent que l'enseignement de type supérieur</i>				
Année de création de votre établissement			1986	
Niveau des diplômes délivrés:				
Diplômes de premier cycle			Oui	
Diplômes de deuxième cycle			Non	
Diplômes à un seul échelon			Non	
Diplômes de troisième cycle (sans doctorat)			Non	
<u>Diplômes de doctorat</u>			Non	
Nombre d'étudiants inscrits en 2006/2007 dans un <u>programme</u> d'enseignement supérieur		Temps partiel	Temps plein	131
Nombre d'étudiants diplômés en 2006/2007		Premier cycle Deuxième cycle Diplômes à un seul échelon Diplômes de troisième cycle (sans doctorat) Diplômes de doctorat		46
Nombre d'enseignants (total) en 2006/2007			19	
Nombre d'enseignants (en équivalent temps plein) en 2006/2007			7.33	
Nombre de membres du personnel administratif (en équivalent temps plein) en 2006/2007			2.24	
Parmi ce personnel administratif, nombre de personnes qui travaillaient directement dans le domaine des relations internationales ou européennes en 2006/2007 (en équivalent temps plein)			0.54	
Première année de participation au programme Erasmus avec un cofinancement de la Communauté Européenne				

L'établissement s'engage à respecter les principes fondamentaux suivants:

OUI

01 La mobilité ne peut s'effectuer que dans les limites des accords antérieurs entre l'établissement et les organisations dans lesquelles les stages se déroulent;	<input checked="" type="checkbox"/>
02 Les activités mentionnées dans les Contrats de stages obligatoires et suivis avec succès par les étudiants feront l'objet d'une pleine reconnaissance.	<input checked="" type="checkbox"/>
03 Assurer le plus haut niveau de qualité dans l'organisation des stages professionnels des étudiants	<input checked="" type="checkbox"/>
04 Assurer qu'un système de transferts d'unités capitalisables garantit la transparence aux fins de la reconnaissance	<input checked="" type="checkbox"/>
05 Promouvoir et assurer la visibilité des activités soutenues par le programme Erasmus	<input checked="" type="checkbox"/>
06 Publier dans l'institution la Charte et la Déclaration en matière de stratégie Erasmus (EPS)	<input checked="" type="checkbox"/>
07 Respecter les objectifs de non-discrimination énoncés dans le Programme d'éducation et de formation tout au long de la vie	<input checked="" type="checkbox"/>

C QUESTIONS CONCERNANT L'ORGANISATION DE LA MOBILITÉ

1.a Question de reconnaissance: Allez-vous utiliser des ECTS (transfert d'unités de cours, contrats d'apprentissage, équivalence des diplômes) pour faciliter la reconnaissance universitaire des périodes d'étude Erasmus à l'étranger?

- dans tous les départements/ facultés Oui
- dans certains départements/ facultés Oui

1.b Question de reconnaissance: Votre établissement utilisera-t-il des ECTS comme système interne de capitalisation d'unités de cours?

- dans tous les départements/ facultés Oui
- dans certains départements/ facultés Oui

2. Supplément au Diplôme

Votre établissement accorde-t-il un Supplément au Diplôme? Non

3. Aide à la mobilité du personnel enseignant: Quelles dispositions seront prises pour faciliter et encourager la mobilité du personnel enseignant Erasmus?

- a) Aide financière supplémentaire de la part de votre établissement Oui
 - b) Reconnaissance des activités d'enseignement à l'étranger comme partie importante de la carrière universitaire Non
 - c) Assistance dans les démarches pratiques (voyage, hébergement, etc.) Oui
 - d) Autres (veuillez spécifier) Oui
- Dans le cadre du plan de formation, cours de langues

4. Aide aux étudiants et enseignants handicapés: Votre établissement mettra-t-il des équipements à la disposition des:

- a) étudiants et enseignants Erasmus non-voyants ou malvoyants? Oui
- b) étudiants et enseignants Erasmus sourds ou malentendants ? Oui
- c) étudiants et enseignants Erasmus présentant un handicap physique d'une autre nature ? Oui

DÉCLARATION EN MATIÈRE DE STRATÉGIE ERASMUS (EPS)

Pour compléter cette section veuillez vous référer aux instructions ci-dessous.

Veillez noter qu'il est important de donner une large visibilité à votre déclaration (EPS) au sein de votre établissement et qu'elle doit être également publiée sur votre site Internet. La Déclaration en matière de stratégie Erasmus devrait déterminer la stratégie globale de coopération européenne de votre établissement qui sera à la base de tous ses projets de coopération Erasmus ainsi que de toute autre activité à venir dans le cadre du Programme d'éducation et de formation tout au long de la vie.

a) Décrivez de manière concise la stratégie de votre établissement, les objectifs et les priorités des activités Erasmus (mobilité individuelle et projets multilatéraux et de réseaux, etc.) et toute autre action dans le cadre du Programme d'éducation et de formation tout au long de la vie.

b) Veuillez fournir des informations notamment celles relatives aux actions spécifiques prévues et mises en oeuvre afin de promouvoir les actions Erasmus, la Charte Universitaire Erasmus et la Déclaration en matière de stratégie Erasmus (EPS).

Quelles dispositions sont prises par votre établissement dans le cadre de la politique de non-discrimination (par exemple, les actions et les projets relatifs à l'égalité des sexes, à l'intégration des étudiants et du personnel handicapés, à la promotion de la cohésion économique et sociale et à la lutte contre le racisme et la xénophobie)?

Une stratégie linguistique et culturelle prioritaire : apprentissage de deux langues vivantes (anglais obligatoire et espagnol ou allemand optionnel). Les cours d'anglais sont dispensés depuis 6 ans par un professeur anglophone de langue maternelle pour développer la confiance dans l'expression orale et l'usage de la langue.

De plus, les étudiants sont invités à présenter à l'examen du BTS leur langue maternelle s'ils le souhaitent : portugais, italien, turc, arabe. Ces dernières sont les langues le plus fréquemment usitées par nos étudiants. Par ailleurs, ils ont la possibilité de préparer le diplôme IATA en transport aérien. Cet examen se fait entièrement en anglais. Un de nos professeurs est lui-même titulaire de ce diplôme. Le projet de faire passer le test BULATS à nos étudiants prendra place à la rentrée 2008.

Afin de favoriser la mobilité du corps professoral, des actions sont menées : Le Chef des Travaux et un enseignant de vente ont eu l'opportunité de vivre une expérience de 15 jours au Portugal et en Italie. Durant cette période, il leur a été proposé de vivre au rythme d'une entreprise commerciale de prêt à porter et d'une agence de voyages. En parallèle, ils ont pu découvrir l'économie locale et les us et coutumes des habitants. Ils ont ainsi dû faire face aux difficultés d'intégration et de communication, progrès à tout dépaysement.

Nous avons, également, un partenariat privilégié avec le lycée polonais Jean III de SOBIESKI. Cette ouverture à l'Europe vise, avant tout, à concilier la culture, la découverte réciproque, dans un climat privilégié d'amitié, de plaisir et impulse à notre niveau une dynamique de construction européenne.

Cette année, pour notre cérémonie annuelle de remise de diplômes, le parrain des promos 2006/2007 était Iann DUNN Associate Dean accompagné du Dr Malcolm BLAKE Director European Programmes de Coventry University. Université avec laquelle nous sommes liés pour une poursuite d'études en BACHELOR. D'autres échanges internationaux sont en perspective (Lithuanie, Estonie et Finlande).

Le lycée s'inscrit dans toute action se situant dans le cadre du programme d'éducation et de formation tout au long de la vie.

Concernant la promotion des actions Erasmus, l'ensemble des documents relatifs à Erasmus sera publié sur notre site INTERNET. Toutes nos manifestations valoriseront le dispositif ERASMUS et sa cohérence (remise diplômes, forum de poursuite des études, simulation d'entretiens d'embauche avec choix d'emplois à l'étranger et test oral, Speed Training, semaine Ecole/Entreprise, Opération Manager in Vivo en partenariat avec l'IESEG de LILLE, Mini-entreprise, stages).

En ce qui concerne la discrimination, notre établissement favorise l'intégration des jeunes d'origine étrangère. Notre environnement économique et social s'y prête. Le lycée encourage, également, l'accueil de jeunes étrangers en séjour de découverte au sein des familles. Nos formations étant tournées vers l'international, ces échanges font partie de la nécessité pédagogique de découvrir les autres cultures. Socialement nous accueillons 37% de boursiers.

Pour l'accueil des étudiants en situation d'handicap, nous disposons d'un bâtiment équipé d'un ascenseur et notre Centre de Formation Continue est labellisé PEPH : Préparation à l'Emploi de Personnes Handicapées. Cette année nous accueillons une jeune ayant des problèmes auditifs ainsi qu'un myopathe bénéficiant d'un Auxiliaire de Vie.

Chaque année nous présentons aux examens des jeunes bénéficiant du tiers temps pour divers handicaps.

Tout est fait au sein de l'établissement pour accompagner le jeune en difficulté afin de faciliter sa réussite de vie.

En ce qui concerne l'accès des jeunes filles sur des métiers à image masculine (le transport et la logistique), nous les encourageons vivement lors de nos journées portes ouvertes ou de nos actions de promotion à s'intégrer dans ces formations où elles réussissent parfaitement

Qualité des stages professionnels des étudiants:

Quelles mesures spécifiques sont mises en uvre pour assurer une très grande qualité des stages professionnels des étudiants? Donnez les détails sur le programme de travail et les stages professionnels développés et la manière dont ils sont mis en uvre. Décrivez les arrangements pratiques développés entre les parties. Veuillez spécifier le suivi et l'évaluation de la période de placement ainsi que sa reconnaissance dans le curriculum des étudiants.

Depuis 10 ans, chaque année, des étudiants partent à l'étranger faire leur stage.

Les pays d'accueil ont été à ce jour : le Canada, le Portugal, l'Angleterre, le Sénégal, le Maroc, le Vietnam, la Thaïlande.

Ces périodes de formation à l'étranger leur donnent une approche de l'entreprise différente de ce qui est vécu en France. De plus, cela leur permet d'élaborer un projet personnel et professionnel qui leur permettra à terme d'être davantage mobile et de travailler à l'étranger ce qui a déjà été le cas pour certains de nos étudiants.

Le perfectionnement de la langue sur place est un atout incontestable qui favorise la mobilité professionnelle. La période de stage à l'étranger fait partie intégrante de la formation. Elle leur permet de se préparer aux exigences du diplôme et de développer d'une part une compétence relationnelle et d'autre part celle incontournable de l'adaptabilité.

Le suivi pédagogique commence dès la recherche de stage. Elle s'effectue en lien avec la directrice adjointe ; le jeune doit présenter un dossier de demande de stage motivé et complet (CV Europass, lettre de motivation dans la langue du pays....).

Le sujet de stage se détermine en plein accord avec le tuteur. Avant le départ, l'étudiant présente diverses propositions et le tuteur en entreprise finalise le thème d'étude. Notre école s'appuie sur un réseau important d'entreprises partenaires y compris situées à l'étranger. Un livret de stage est remis à l'étudiant avant son départ. Il devra transmettre par mail ou fax chaque semaine un rapport d'activités et tenir informé le professeur chargé du suivi de l'évolution de son thème d'étude. L'évaluation du dossier-mémoire de soutenance se fait lors de l'examen officiel à la fin des deux années.

Pour faciliter les relations avec les entreprises nous établissons les conventions dans la langue du pays d'origine quand cela est demandé (à ce jour : anglais, espagnol. Notre but est d'assurer une grande qualité des stages.

ERASMUS

Charte Universitaire Elargie
(stages d'étudiants uniquement)
2008/2009 - 2013/2014

La Commission européenne délivre la présente Charte à:

Université de l'Europe

Ci-après dénommé 'l'établissement')

L'établissement s'engage à respecter et à observer les principes fondamentaux de la mobilité Erasmus:

- La mobilité ne peut s'effectuer que dans le cadre d'accords conclus au préalable entre l'établissement et les organisations dans lesquelles les stages se déroulent);
- Les activités mentionnées dans les Contrats de stages obligatoires et suivis avec succès par les étudiants feront l'objet d'une pleine reconnaissance.

L'établissement s'engage aussi à:

- Assurer le plus haut niveau de qualité dans l'organisation des stages professionnels des étudiants;
- Assurer qu'un système de transferts d'unités capitalisables garantit la transparence aux fins de la reconnaissance;
- Promouvoir et rendre visible les activités soutenues par le programme Erasmus;
- Publier cette Charte et la Déclaration en matière de stratégie Erasmus (EPS) en lien avec la stratégie de l'établissement;
- Respecter les objectifs de non-discrimination énoncés dans le Programme d'éducation et de formation tout au long de la vie.

Cette Charte habilite l'établissement à solliciter un financement pour des activités Erasmus auprès de son agence nationale Erasmus.

La violation de la présente Charte peut entraîner son annulation par la Commission.

Je soussigné, représentant légal de l'établissement candidat,

- - certifie que les informations contenues dans cette candidature sont complètes et exactes à ma connaissance. Toutes les activités Erasmus seront mises en oeuvre sur la base des accords écrits conclus avec les autorités compétentes des établissements partenaires;
- - déclare accepter le contenu de la Charte Universitaire Erasmus tel que défini ci-dessus, et engage mon établissement à faire en sorte de respecter et d'observer ces obligations;
- - confirme que les informations données dans la candidature soumise en ligne et sur la présente version papier sont identiques;
- - déclare accepter la publication par la Commission européenne de la stratégie Erasmus.

Lieu:

Nom:

Date (jj/mm/aa):

Signature originale du représentant de l'institution (déjà identifié dans la section A.2)

Cachet ou tampon original de l'Institution

Accusé de réception

Après la soumission, les candidats sont invités à consulter le site Web de l'EACEA afin de vérifier la bonne réception de leur candidature d'adhésion à la Charte Universitaire Erasmus (CUE). Si, au **14.12.2007**, la candidature n'a pas été listée sur le site Web, le candidat devra contacter l'EACEA (adresse courriel: EACEA-EUC@ec.europa.eu)